

LA LETTRE EXPERTE

Synthèse des résultats de l'enquête sur l'accès des spectateurs handicapés aux événements sportifs

Introduction

Une enquête d'opinion conduite par la Commission européenne en 2001 (Les européens face aux handicaps – Eurobaromètre 54.2), permettait d'observer que la France se classait dernière parmi 15 pays concernant l'accès des personnes handicapées physiques et des personnes aveugles aux événements sportifs, et avant-dernière concernant l'accès des personnes sourdes et des personnes handicapées mentales.

Plus de dix ans après le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH) a souhaité engager une action spécifique sur cette thématique. La première phase de ce projet a été la réalisation d'une enquête dont voici la synthèse des principaux résultats. Les résultats complets peuvent être consultés sur le site internet du Pôle Ressources (www.handicaps.sports.gouv.fr).



Les principaux résultats de l'enquête

Trois quarts des participants (75%), soit 192 personnes, ont déclaré assister à des événements sportifs en tant que spectateurs ; le quart restant des participants (25% soit 64 personnes) ont répondu ne pas assister à des événements sportifs (graphique 1).

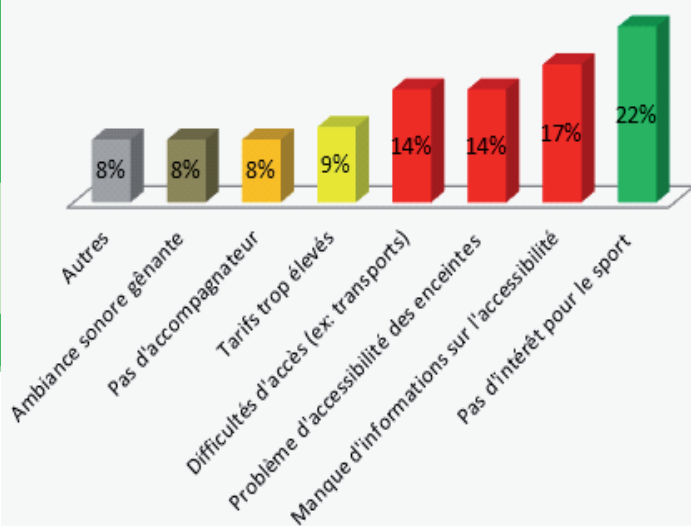
Graphique 1 - Participation des personnes handicapées à des événements sportifs en tant que spectateur



Les motifs de non-participation à des événements sportifs :

Si l'absence d'intérêt pour le sport (22%) est fort logiquement le principal motif invoqué par les non-participants (graphique 2), on peut cependant observer que les autres raisons invoquées par les non-participants concernent principalement l'accessibilité : manque d'informations sur l'accessibilité (17%), problème d'accessibilité des enceintes sportives (14%), difficultés d'accès - ex : transports (14%). Ce « bloc accessibilité » représente 45% des motifs de non-participation invoqués. Les autres motifs de non-participation à des événements sportifs sont des tarifs trop élevés (9%), l'absence d'accompagnateur (8%), l'ambiance sonore gênante (8%) et divers motifs (8% - ex : le manque de temps).

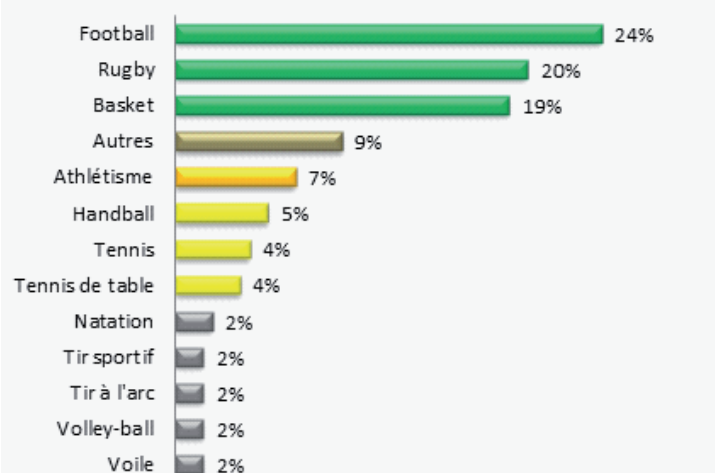
Graphique 2 - Les principaux motifs de non-participation à des événements sportifs



Disciplines sportives plébiscitées par les spectateurs handicapés

Parmi les disciplines sportives auxquelles les personnes handicapées participent le plus en tant que spectateurs (graphique 3), le football arrive en tête à 24%, suivi du rugby (20%) et du basket (19%). Viennent ensuite les autres disciplines (9% - ex : karaté, judo, aviron, pétanque, etc.), l'athlétisme (7%), le handball (5%), le tennis (4%), le tennis de table (4%), la natation (2%), le tir sportif (2%), le tir à l'arc (2%), le volley-ball (2%) et la voile (2%).

Graphique 3 - Disciplines sportives auxquelles les participants assistent le plus fréquemment

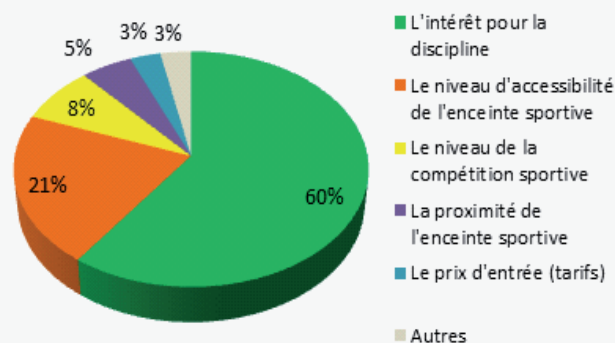


Facteurs influençant le plus le choix d'assister à un événement sportif

S'agissant du facteur qui influence le plus les participants dans le choix d'assister à un événement sportif (graphique 4), on retrouve fort logiquement l'intérêt

pour la discipline en tête à 60%. Cependant, pour 21% des participants le niveau d'accessibilité de l'enceinte sportive constitue le facteur le plus important dans le choix d'assister à un événement sportif. Sont ensuite mentionnés le niveau de la compétition sportive (8%), la proximité de l'enceinte sportive (5%), le prix d'entrée – tarifs (3%) et enfin les autres facteurs (3% - ex : la participation d'un proche à l'évènement).

Graphique 4 - Facteurs influençant le plus le choix d'assister à un événement sportif



Les résultats complémentaires

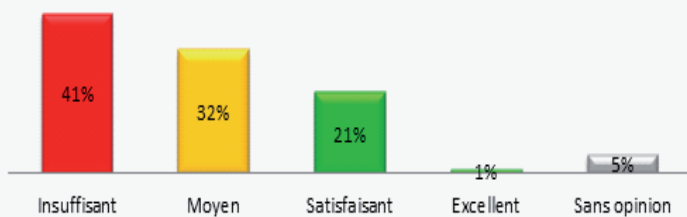
Afin d'obtenir des informations complémentaires sur les conditions d'accessibilité des événements sportifs et des enceintes sportives pour les personnes handicapées, les personnes interrogées étaient invitées à répondre à plusieurs questions concernant le dernier événement sportif auquel ils ont assisté. Ces questions traitaient notamment des conditions tarifaires, des moyens de transports utilisés, de l'accessibilité de l'enceinte sportive fréquentée, du confort des emplacements adaptés, etc. Une partie du questionnaire était également consacrée spécifiquement aux supporters en situation de handicap. Les résultats à ces questions sont disponibles sur le site internet du PRNSH.

Evaluation globale du niveau d'accessibilité des événements sportifs

Le niveau d'accessibilité des événements sportifs est considéré insuffisant pour 41% des participants; pour 32%, il est jugé moyen. Au contraire, 21% des participants estiment le niveau d'accessibilité satisfaisant et 1% excellent. (5% des participants sont sans opinion) – graphique 5.

Si près d'un quart des participants à l'enquête (22%) sont satisfaits de l'accessibilité des événements sportifs, près des trois quarts des participants (73%) ne sont pas ou peu satisfaits.

Graphique 5 - Evaluation du niveau d'accessibilité des événements sportifs



Les principaux besoins exprimés auprès des organisateurs sportifs

Près d'un participant sur deux (49%) a formulé des besoins particuliers auprès des organisateurs sportifs. Près d'un tiers des besoins exprimés (31%) ont été rassemblés dans la catégorie «confort des emplacements adaptés» - graphique 6. Elle recouvre la présence d'emplacements adaptés en nombre suffisant, la possibilité pour les accompagnateurs de s'installer à proximité, des emplacements bien localisés, abrités et avec une bonne visibilité du spectacle et des aménagements particuliers pour certains types de handicap (ex : audiodescription, écran).

On retrouve dans cette catégorie la problématique de la localisation des emplacements adaptés avec certains participants qui souhaitent un espace unique dédié aux spectateurs handicapés et à leurs accompagnateurs, et d'autres (plus nombreux dans cette enquête) qui expriment le besoin d'être placés «avec les autres», «au milieu du public», «en différents endroits accessibles afin de «ne pas être relégué dans un coin» ou «mis à l'écart».

L'accessibilité de l'enceinte sportive représente également près d'un tiers des besoins exprimés (30%) et vise principalement l'accessibilité des places de stationnements, des sanitaires et la mise en place d'une signalétique adaptée dans les enceintes sportives afin notamment d'optimiser et de raccourcir les déplacements. Certains participants ont insisté sur l'hygiène des sanitaires adaptés. Des participants soulèvent les difficultés d'accéder à certains espaces (ex : sanitaires, buvettes) en cas de forte affluence sur le lieu de l'évènement sportif.

La communication sur l'accessibilité constitue 13% des besoins exprimés. Sur ce point, les participants déplorent globalement le manque d'informations sur les conditions d'accueil des spectateurs handicapés lors des événements sportifs, et sur l'accessibilité des enceintes sportives. Des participants jugent nécessaire de pouvoir obtenir des informations sur les sites web

des organisateurs d'évènements sportifs (création de rubriques accessibilité), et la possibilité de faire figurer des informations sur l'accessibilité de l'enceinte sportive sur les billets d'entrée.

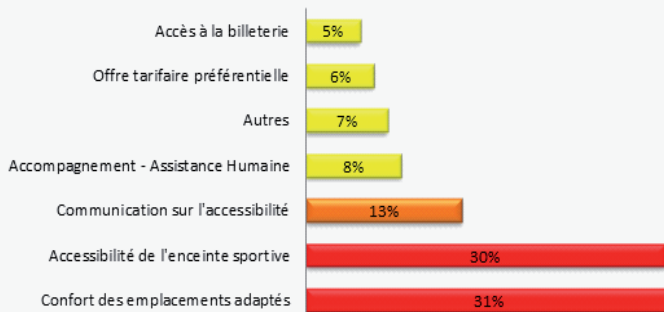
Le besoin d'accompagnement représente 8% des besoins exprimés. Les participants souhaitent pouvoir recourir sur le lieu de l'évènement à une assistance humaine (ex : bénévoles formés à l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées) afin d'être aidé, accompagné, orienté si nécessaire.

La catégorie «autres» (7%) réunit principalement des commentaires et des demandes de portée générale telles que «la prise en compte de tous les types de handicaps» ou «le respect de la loi du 11 février 2005».

La possibilité de bénéficier d'une offre tarifaire préférentielle représente 6% des besoins exprimés. Il convient de noter que les participants ont formulé cette demande principalement pour leur(s) accompagnateur(s) et ce, quel que soit le handicap de la personne accompagnée.

Enfin, l'accès à la billetterie représente 5% des besoins exprimés. Les participants souhaitent notamment pouvoir accéder à la billetterie en ligne, et réserver les places adaptées directement par internet.

Graphique 6 - Les principaux besoins exprimés



Conclusion

L'accessibilité représente près de la moitié des motifs invoqués par les personnes handicapées pour justifier leur non-participation à des événements sportifs. Les conditions d'accessibilité apparaissent comme un frein à la participation des personnes handicapées aux événements sportifs, et plus généralement à la vie sociale. Cependant, ils reconnaissent que cette accessibilité s'améliore progressivement dans les enceintes sportives notamment grâce aux obligations de la loi du 11 février 2005.

L'accessibilité du cadre bâti est un élément fondamental pour favoriser la participation des personnes handicapées aux événements sportifs.

Elle doit s'accompagner d'une offre de service accessible, et de conditions d'accueil adaptées à tous les types de handicap.

Il est important également de porter ces éléments à la connaissance des personnes handicapées mais aussi des concepteurs et propriétaires d'enceintes sportives pour toutes les questions liées à l'accessibilité du cadre bâti, mais également des organisateurs d'événements sportifs afin de favoriser les conditions d'accueil et l'offre de service accessible pour les spectateurs handicapés.

Cette enquête a permis d'observer une très grande diversité de disciplines sportives plébiscitées par ceux qui aujourd'hui n'assistent pas encore à des événements sportifs. Cela doit interroger tous les organisateurs sur l'accessibilité de leurs événements.

Si l'intérêt pour la discipline est assez fort logiquement le principal motif de participation, l'enquête nous a permis de constater que les conditions d'accessibilité des enceintes sportives constituent pour un grand nombre de spectateurs handicapés le facteur qui influence le plus le choix d'assister à un événement sportif.

En s'intéressant au dernier événement sportif auquel ils ont assisté, il a pu être effectivement observé que malgré leur participation, les spectateurs handicapés ne disposent pas encore des meilleures conditions d'accessibilité et d'accueil dans les enceintes sportives.

Ce constat est renforcé par l'évaluation globale du niveau d'accessibilité des événements sportifs (encore majoritairement insatisfaisant), et par les nombreux besoins formulés par les spectateurs handicapés dans cette enquête.

Parmi les besoins exprimés, nous pouvons notamment retenir la nécessité de renforcer l'accessibilité et le confort des emplacements adaptés aux spectateurs handicapés (localisation, visibilité, places accompagnateurs, etc.), de favoriser l'accès à la billetterie en ligne, de proposer des conditions tarifaires avantageuses pour les accompagnateurs, et enfin de développer la communication et l'information autour de l'accessibilité des événements sportifs pour les spectateurs handicapés.

Il apparaît essentiel de consulter les représentants des personnes handicapées et de spectateurs handicapés et de les associer aux différentes réflexions engagées sur cette thématique. Les initiatives exemplaires mises en œuvre par les organisateurs sportifs doivent être valorisées afin de favoriser leur diffusion.

Les résultats complets de l'enquête peuvent être consultés sur le site internet du Pôle Ressources National Sport et Handicaps :

www.handicaps.sports.gouv.fr

Remerciements : L'équipe du PRNSH remercie toutes les personnes ayant participé à cette enquête, ainsi que tous les acteurs et partenaires ayant contribué à sa réalisation.

Réalisation : Septembre - Octobre 2012
Brieuc Mathorez - chargé de mission juridique



Pôle Ressources National

Coordonnées :

PRNSH - CREPS du Centre
48, avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES
Tel : 02 48 48 06 15
contact@prn-spoorthandicaps.fr
www.handicaps.sports.gouv.fr
www.handiguide.sports.gouv.fr



ANALYSE D'EXPERTISE